

ASSEMBLEE GENERALE DU SMG du 6 décembre 2014

à Toulouse

Procès verbal des résolutions

- 1- Présentation du rapport d'activités établi par le secrétaire.
- 2- Présentation du rapport financier par le trésorier.
- 3- Présentation du budget par le trésorier.
- 4- Election des membres de la CE.
- 5- Le statut d'« observateur élu ».

Projet de résolutions.

Résolution N°1 : Rapport d'activités

L'assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport d'activité, décide de l'approuver.

Votes

Pour : 36 Contre : 0 Abstentions : 2

Résolution N°2 : Rapport financier.

L'assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport financier, donne quitus au trésorier de sa gestion pour l'exercice 2013/2014.

L'assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2014/2015

Votes

Pour : 36 Contre : 0 Abstentions : 2

L'assemblée générale consent à l'unanimité une délégation de gestion à Lucien Farhi.

Résolution N°3 : Budget.

L'assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport financier, approuve le budget de l'exercice 2014/2015

Votes

Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0

L'assemblée générale consent à l'unanimité une délégation de gestion à Lucien Farhi.

Résolution N°4 : Election des membres de la CE

L'assemblée générale ayant pris connaissance des 12 candidatures à la CE, décide :

Votes

Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0

Elus à la CE : Elisabeth Arrighi, Sylvie Cognard, Séraphin Collé, Patrick Dubreil, Jean-Louis Gross, Martine Lalande, Evelyne Malaterre, Francis March, Anne Perraut Soliveres, Gaëlle Texier, Isabelle Thomas

Résolution N°5 : Le statut d'« observateur élu »

Le statut d'« observateur élu » donne droit au remboursement des frais de transport.

Votes

Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0

Observateur élu : Guillaume Getz

Annexe 1 : Liste des présents